

*[Texte]*

They help ensure that people in all parts of Canada, whether rich or poor, enjoy a comparable level of services at comparable cost. They assure a measure of equity without which Canada cannot survive.

Matters of jurisdiction have become an excuse for governments, whether federal or provincial, not to do things. The constitutional division of responsibility should not be used as a reason to avoid political responsibility. By implying, as the federal government has done, that transfers to the provinces could be reduced because the programs these transfers support are in provincial jurisdiction, is wrong and, in the long run, damaging to our country. The proper role of governments in this country is to do everything they can to carry out their constitutional responsibilities to everyone's benefit. It is not to abandon one another simply because we may be temporarily in financial difficulty.

The fact that the Government of Canada has specified that savings to reduce its deficit are to be found particularly in transfer payments suggests that the federal government no longer believes services to citizens at comparable costs throughout the country are a priority, that considerations of equity are of less importance.

All governments, in Canada, are concerned about deficits and the difficult financial and economic situation that confronts them. For the country as a whole it makes little sense to move the deficit around, particularly when many of the provinces that inherit that deficit are in an even worse position to maintain it, much less reduce it.

Over the past decade or more, substantial progress has been made in Canada to co-ordinate the delivery of basic services to Canadians, whether these services are supported by the federal or provincial governments. We have a health, social services and higher-education system which is the envy of any other federation in the world because we have been able to put aside arguments over jurisdiction in the interests of the citizen and the taxpayer. In the course of this we have developed structures and operating methods which help ensure the most practical and efficient delivery of services. To abandon this at all, but particularly in the midst of the kind of financial and economic difficulties which surround us, is wrong.

We should not jeopardize the services, now provided under the social assistance, health and higher education systems through equalization, by bleeding substantial support from them simply because they are administered by provincial governments.

There is another reason for this apparent downgrading of the priority of providing equitable services to citizens at comparable cost. This has to do with the desire of the federal government to obtain more political credit for what it does. The need for political credit is instinctive to any elected

*[Traduction]*

patrimoine national et sont d'une importance vitale pour la vigueur de cette nation. Grâce à elle, les Canadiens de toutes les régions du pays, riches ou pauvres, bénéficient de services du même ordre à un coût comparable. Elles préservent donc une équité sans laquelle le Canada ne saurait survivre.

Des questions de juridiction sont devenues un prétexte pour les gouvernements, fédéral et provinciales, de faire de l'immobilisme. La division des responsabilités, inscrite dans la Constitution, ne devrait pas servir de prétexte à se dérober devant la responsabilité politique. En alléguant, comme l'a fait le gouvernement fédéral, que les transferts aux provinces pourraient être diminués parce que les programmes auxquels ils sont destinés tombent dans la juridiction provinciale, le gouvernement se met dans son tort et, à long terme, cause du tort au pays. Le rôle des gouvernements dans ce pays est de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assumer les responsabilités qui leur incombent aux termes de la Constitution, pour le plus grand bien de tous. Le rôle du gouvernement ne consiste pas à tout lâcher, pour la simple raison que nous nous trouvons dans une passe financière difficile.

Le gouvernement a annoncé que les économies destinées à réduire le déficit allaient être réalisées sur les paiements de transfert; ceci donne à penser que le gouvernement fédéral ne considère plus que les services aux citoyens, à des frais comparables, dans tout le pays constituent une priorité, et que la cause de l'équité a perdu pour lui de son importance.

Le déficit et les difficultés financières et économiques préoccupent tous les gouvernements de ce pays. Cela n'a guère de sens, pour le pays dans son entier que se repasser les déficits de l'un à l'autre, car de nombreuses provinces qui en héritent sont encore moins en état de le supporter, bien moins de le réduire.

De grands progrès ont été réalisés au Canada au cours de la dernière décennie, et même au-delà, pour coordonner les services de base assurés aux Canadiens, que les subventions à cette fin proviennent du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial. Nous bénéficions d'un système d'assurance-maladie, de services sociaux, et d'un système d'enseignement supérieur qui font l'envie de toute autre fédération et ce parce que nous avons su écarter les arguments de juridiction dans l'intérêt du citoyen et du contribuable. Nous avons, ce faisant, mis sur pied des structures et des méthodes de fonctionnement qui permettent à ces services d'être assurés de la façon la plus pratique et la plus efficace. Tourner le dos à tout cela, en particulier dans la conjoncture financière et économique dans laquelle nous nous trouvons, serait insensé.

Nous ne devrions pas compromettre l'existence de services qui sont à présent assurés dans le cadre de l'aide sociale de l'assurance-maladie et du système d'enseignement supérieur, grâce à la péréquation, en les privant d'une aide considérable pour la simple raison qu'ils sont administrés par des gouvernements provinciaux.

Il existe un autre motif à cet apparent renversement des priorités en matière de services équitables à prix comparables, et c'est que le gouvernement fédéral souhaite que son action lui rapporte davantage de crédit politique. Tout gouvernement élu aspire à un tel crédit. La province du Nouveau-Brunswick a